

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 août 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 18 août à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 9 août 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 3
Nombre de voix contre : 10
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU

Absents excusés/pouvoirs : Jacqueline PUGET pouvoir à Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE pouvoir à Alexandra BUTEL, Amélie MARRIQ pouvoir à Marie-Paule ROGOU, Cécile LAPEYRE pouvoir à Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Alain LAURENS

Objet : Collectif Solidarité Charcot - Allocation d'une subvention communale

Considérant la demande de subvention reçue en mairie le 19 juillet 2022 émanant de M. FURLIN, Président de l'association « Le sourire d'Aurore Contre la SLA », association intégrée dans le Collectif Solidarité Charcot.

La Majorité du Conseil Municipal souhaitant avoir plus d'information avant d'attribuer une subvention au Collectif Solidarité Charcot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➤ **REFUSE** l'attribution d'une subvention au Collectif Solidarité Charcot.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 22/08/2022
Publié le : 22/08/2022
Affiché le : 22/08/2022

Pour extrait certifié
Le Maire,

M. Rogou
Marie-Paule ROGOU

